

L'an deux mille douze et le vingt-quatre janvier à 20 heures 30, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Lucien Brenot, Maire.

Etaient présents : M. BRENOT Lucien - M. ROTGER Michel - Mme FRANÇOIS Elisabeth - M. DUPONT Gérard - M. THENET Jean-Pierre - Mme CARAVEL Pascale - M. LEROY Pierre - Mme TERRIER Marie-Claire - Mme BEAUDOUVI Anne-Marie - M. LUPI Christian - M. LAFFONT Jean-Paul - Mme PUSSET Lucienne - Mme LABIE Geneviève - M. CHAMBIN Daniel - Mme AUBERTIN Annie - M. ROBEIN Denis - M. CADOUOT Christian - Mme BROUSSE Patricia (départ à 22h10) - M. MILLET Gérald - M. CAMBAZARD Nicolas - M. RUET Guillaume - Melle BORSATO Louise - Melle BOUTEILLE Isabelle - Melle OUARTI Farah (départ à 22h15) - M. LEGRAND Louis - M. POIREL Denis - Mme GRISON Caroline - M. GAUTHIER Pascal - M. PREIONI Christian - Mme HAZHAZ Dénia.

Absents excusés : Melle IGOLEN Marie - Melle FEVRE Déborah

Absents excusés représentés : Mme MACE Jocelyne (procuration à M. LEGRAND Louis) - Melle OUARTI Farah départ à 22h15 (procuration à M. MILLET Gérald) - Mme BROUSSE Patricia départ à 22h15 (procuration à Mme CARAVEL Pascale)

A été nommé secrétaire : Melle BORSATO Louise

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 H 30.

Le Conseil Municipal approuve à la majorité le procès-verbal de la séance du 13 décembre 2011 et prend note des rectifications apportées par Monsieur Louis Legrand à celui du 15 novembre 2011.

I. COMMUNICATIONS:

1. DELEGATIONS :

Le conseil municipal a pris connaissance des décisions prises par le Maire dans le cadre de la délégation de pouvoirs prévue à l'article L 2122-22 du Code général des Collectivités territoriales :

- Alinéa 4, liste des MAPA notifiés depuis le conseil municipal du 27 septembre 2011
- Alinéa 15, liste des déclarations d'intention d'aliéner des mois de septembre à décembre 2011.
- Alinéa 5, locations des salles accordées en 2011
- Alinéa 8, concessions vendues en 2011
- Alinéas 3 et 20, réalisation des emprunts
- Alinéas 16 et 11, contentieux réglés au cours de l'année 2011 – frais de notaires et avocats
- Alinéa 10, cessions de biens meubles

2. Informations

Le conseil municipal a pris connaissance des informations suivantes :

- Modification des statuts de la Communauté d'Agglomération Dijonnaise – Arrêté Préfectoral du 23 novembre 2011
- Dispositif de distribution des comprimés d'iode à la population
- Mise à disposition des élus par le Sénat d'un questionnaire pour les états généraux de la démocratie locale
- Travaux de voirie - avenue de la République et rue de Pommard

II. DELIBERATIONS :

Lors de sa séance du 24 janvier 2012, le conseil municipal :

- **APPROUVE** à l'UNANIMITE la convention de fonds de concours avec le Grand Dijon pour les aménagements de 6 arrêts de bus du réseau DIVIA en vue de l'attribution d'un fond de concours de 29 643,26 € ;
- **DECIDE** à l'UNANIMITE de modifier le tableau des effectifs, en créant un emploi d'adjoint technique territorial de 1ère classe à temps complet à compter du 1^{er} février 2012 ;
- **DIT** à l'UNANIMITE que les modalités d'organisation de l'entretien professionnel respecteront les dispositions fixées par le décret n° 2010-716 du 29 juin 2010 et **DECIDE** de la mise en place, à titre expérimental, de l'entretien professionnel au titre de l'année 2012 pour l'ensemble des fonctionnaires territoriaux titulaires de la collectivité ;
- **DECIDE** à l'UNANIMITE d'élargir les modalités d'exercice du temps partiel à 90% pour les agents de la commune de Chevigny-Saint-Sauveur qui en feront la demande ;
- **MODIFIE** à l'UNANIMITE la délibération n°101.06.2011 du 28 juin 2011 et **EMET** un avis favorable au paiement du premier loyer de la SARL « Les P'tits Poussins » au 1^{er} décembre 2011 compte tenu de la gêne subie par la structure suite à l'intervention des entreprises durant le mois de novembre 2011 ;
- **COMPLETE** à l'UNANIMITE la délibération n°66.05.2011 du 24 mai 2011 concernant la cession de 14 garages et 18 places de stationnement extérieur aux propriétaires de la résidence OXFORD, en permettant aux propriétaires de louer une des 14 places de parking en sous-sol pour un montant annuel de 360 € et une des 18 places de stationnement extérieur pour un montant annuel de 129,60 € et **MODIFIE** la délibération n°66.05.2011 du 24 mai pour fixer le prix de cession des 18 places extérieures au prix unitaire de 1 620 € ;
- **PREND CONNAISSANCE** par 28 voix pour et 1 contre (Monsieur Pascal Gauthier) de l'avant-projet d'aménagement du centre-ville avec le déplacement du monument aux morts réalisé par la SARL Pierre-André DOMON paysagiste à PAGNET (39) et **DEMANDE** à la Commission Urbanisme et Travaux de travailler sur ce projet dans l'esprit proposé ;
- **DONNE** à l'UNANIMITE son accord à la gratuité du Polygone pour le Thé dansant organisé par l'Office Chevignois des Retraités de Chevigny Saint Sauveur le 12 février 2012 ;
- **AUTORISE** à l'UNANIMITE le Maire à signer une convention de partenariat avec l'Education Nationale concernant les activités de natation menées par les écoles primaires et maternelles avec le concours des maîtres-nageurs de la commune ;
- **AUTORISE** à l'UNANIMITE le Maire à signer une convention d'objectifs et financement avec la Caisse d'Allocations Familiales de Côte d'Or concernant les accueils extra scolaires du Club Jeunesse, de l'Ecole des Sports et Sports Vacances proposés par le Centre Social et Culturel de la Ville de Chevigny-Saint-Sauveur ;
- **DECIDE** à l'UNANIMITE d'attribuer une avance sur subvention de 20 000 € au titre de l'année 2012 à l'association Chevigny-Saint-Sauveur Handball ;
- **DECIDE** d'attribuer une avance sur subvention de 10 000 € au titre de l'année 2012 à l'Association Sportive et Culturelle de Chevigny-Saint-Sauveur ;
- **APPROUVE** à l'UNANIMITE les tarifs de l'activité Baby Club en fonction de la date de reprise de l'activité le 7 janvier 2012, soit pour les 2 premiers trimestres 2012 : 40 € pour les Chevignois et 60 € pour les extérieurs ;
- **ACCEPTTE** à l'UNANIMITE de fixer les tarifs d'un séjour « neige » aux Rousses (Jura) du 27 février au 02 mars 2012 organisé par le club jeunesse du centre social et culturel « Pierre Perret » ;
- **DECIDE** à l'UNANIMITE de désigner un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) auprès de la CNIL.



Le Maire de Chevigny Saint Sauveur

M. BRENOT

NB : le compte rendu intégral de toutes les séances du conseil municipal est tenu à la disposition du public en Mairie.